

Communiqué de presse



10 villes s'unissent pour lutter contre les trafics

Vente à la sauvette de cigarettes : les trafics rongent nos quartiers

Rassemblement et conférence de presse

22 avril 2024

Rendez-vous à 18h, carrefour Aubervilliers-Pantin Quatre-Chemins

En présence des Maires et élu.e.s d'Aubervilliers, Bagnolez, Bobigny, La Courneuve, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville et Saint-Ouen de commerçant-es et de riverain-es engagés pour le droit à un espace public apaisé.

La circulation automobile sera temporairement interrompue et des restrictions de circulation sont donc à prévoir à partir de 17h et jusqu'à 19h30 à Pantin et Aubervilliers

SOS habitants et commerçants en détresse : face à un phénomène qui a pris une ampleur sans précédent, nous refusons de rester bras croisés

Depuis quelques années, la vente de cigarettes de contrebande – mais aussi de médicaments et autres produits de contrefaçon – se répand aux abords des pôles de transports publics. Elle est source de graves nuisances pour nos commerçant-es, les usager-es, les riverain-es, et particulièrement les femmes qui sont impactées au premier rang par des insultes sexistes et du harcèlement de rue. Elle engendre une aggravation nette des problèmes de sécurité publique (vols, agressions, affrontements à l'arme blanche...), de vandalisme, de gênes et d'occupation de l'espace public, de santé...

L'État doit s'engager dans la lutte contre les trafics

À la veille des JOP 2024, la situation n'a jamais été aussi dégradée. Malgré nos demandes répétées, le phénomène reste sous-estimé par l'État, qui ne prévoit qu'un renfort temporaire des forces de police durant la période des JOP. Qu'advient-il de nos territoires à la clôture des Jeux ? Comment peut-on répondre à la colère de notre population lorsque l'on compte seulement 34 policiers pour 10 000 habitants contre 44 dans les Hauts-de-Seine, et pas plus de 58 magistrats du parquet, soit plus de trois fois moins que la recommandation du Conseil de L'Europe ?

Nos villes déploient des moyens importants pour combattre ces phénomènes, police et justice doivent répondre présents

La lutte est engagée pour préserver notre cadre de vie. Elle mobilise bien sûr nos moyens de police municipale dans des proportions importantes, qui multiplient contrôles et saisies, au détriment de leurs autres missions. Nous multiplions également les actions citoyennes de réappropriation de l'espace public, d'alerte et de prévention en direction des usager-es des transports. Nous coordonnons nos actions, pour lutter de concert contre ces phénomènes par nature très mobiles.

Nous nous heurtons cependant à des réseaux très structurés que nos villes ne peuvent, seules, démanteler. C'est pourquoi nous demandons une véritable mobilisation des forces de Police nationale, des Douanes, de la Justice.

Nous demandons également les moyens d'un accompagnement social, sans lequel les vendeurs restent prisonniers des systèmes qui les exploitent. Pour autant, nous refusons une vision fataliste et complaisante, qui voit dans ces trafics une « économie de subsistance » : nos territoires ont droit à la tranquillité et à la sécurité, tout comme les publics en grande précarité ont droit à un autre horizon.

**Nous demandons à l'État les moyens d'une lutte efficace et coordonnée :
C'est à ce prix que nous pourrions démanteler les réseaux
qui empoisonnent l'espace public.**

Nous demandons :

- **La création d'une brigade de lutte anti-trafics de la police nationale à l'échelle du département sur le modèle des brigades d'enquête spécialisée parisiennes**
- **Des renforts spécifiques de policiers nationaux pour assurer une présence régulière sur les principaux lieux de trafic de nos communes**
- **La création d'un groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) rattaché au tribunal judiciaire de Bobigny et au Procureur de la République pour adapter et renforcer la réponse judiciaire vis-à-vis des trafiquants et revendeurs**
- **Un bilan des actions du grand « plan tabac 2023-2025 » annoncé en 2023 par Gabriel Attal, alors Ministre des Comptes publics. Pourquoi ce plan n'est-il pas déployé sur nos territoires ?**
- **La mobilisation d'une partie des recettes liées aux taxes sur le tabac pour lutter contre les trafics et pour abonder les fonds des politiques de prévention et d'insertion par l'emploi de nos territoires**